



La DG accélère les restructurations

Les directeurs passent en force

Le DRFiP 35 suit le mouvement au mépris des règles

Le cap du nouveau gouvernement a été fixé par le premier ministre le 4 juillet : il s'agit notamment de remettre en cause le code du Travail par ordonnances avant fin septembre.

Nous le savons, s'en prendre aux salariés du privé et à leur code du travail annonce pour demain une offensive destructrice à l'encontre de notre statut de la fonction publique. De plus ce gouvernement a annoncé la suppression de 120 000 emplois dans la fonction publique.

Par ailleurs, le report d'un an du Prélèvement à la Source n'est pas pour nous rassurer. La CGT rappelle son opposition à cette réforme. Plutôt que d'augmenter le point d'indice, le gouvernement Macron veut baisser les cotisations salariales et augmenter la CSG. Qui peut croire que notre Sécurité Sociale pourra continuer à exister sans cotisations ?

Dans le même temps, les remontées de nombreuses directions départementales des finances publiques font état d'une accélération brutale des réformes de structures avec de nombreux CTL convoqués pendant les congés d'été. Quelques remontées de sections CGT dont nous avons eu connaissance:

DRFiP 44 fermetures de trésoreries "réunion d'information sur l'évolution du réseau" le 11/07 et à un CTL dédié le 18/07,

DDFiP 05 CTL le 12 et 13 juillet, le sujet étant l'Adaptation des Structures et du Réseau (ASR), transfert du recouvrement de l'impôt de 6 postes vers le SIP principalement. Le nouveau directeur départemental précise que la DG veut des remontées rapides,

DDFiP 22 6 fusions/suppressions de Trésoreries, reprise du dossier fusion SIP/CDIF, transfert du recouvrement impôt de 2 Trésoreries sur le chef-lieu du département. CHS-CT le 11 et CTL le 13 juillet,

DDFiP 94 Après les fusions de RAN, fusions de SIE, fusion de SIP, fermeture d'une trésorerie mixte et création d'une trésorerie OPH en prélevant des emplois dans 7 services,

DDFiP 80 Le 20 juin 2017, le Directeur de la Somme convoquait les secrétaires des Organisations Syndicales pour annoncer la fermeture de deux centres des finances publiques au 01/01/2018 et la fusion SIP/CDIF. Ces annonces sont tombées à peine une semaine après la tenue d'un CTL où aucun de ces sujets n'était à l'ordre du jour ;

DDFiP 65 le directeur reçoit les organisations syndicales CGT – Solidaires – FO le 22 juin pour leur présenter son "projet" de restructuration du réseau: Fermeture de la trésorerie d'Ossun, de Trie sur Baise, transfert du SIE de Lannemezan à Tarbes,

DDFiP 69 Mobilisation et grève à Tarare le 22 juin à l'appel de l'intersyndicale locale dans la continuité de l'action du 20 à Villefranche, pour s'opposer au projet de fusion des RAN ;

DDFiP 92 Transfert du recouvrement des trésoreries mixtes de Bagneux, Clamart, Châtillon, Malakoff et Villeneuve-La-Garenne vers les SIP de Montrouge, Issy, Vanves et Gennevilliers au 1er janvier 2019; transferts d'activités et fermeture des trésoreries de Malakoff et Châtillon au 1er septembre 2018; gestion des OPH transférée vers les trésoreries « capitales » des territoires de la Métropole du Grand Paris, 1er septembre 2018 mise en place d'une « cellule foncière mutualisée » au sein du SIP de Levallois chargée de l'évaluation des locaux d'habitation des communes de Clichy, Bois-Colombes, La Garenne-Colombes, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne et Levallois, 1er janvier 2019 fusion des SIP de Sceaux Nord et Sceaux Sud, fusion du SIE de Montrouge et Sceaux sur le site de Sceaux, suppression du SIE de La Défense sous la forme de fusions partielles avec les SIE de Courbevoie et Suresnes.

Le DRFiP 35, M Guillouët, prend sa part dans cette accélération décidée par la DG

Le discours officiel: 2 janvier 2017, message d'arrivée du directeur Alain Guillouët:

«Ce n'est pas encore le temps de fixer un cap, mais d'abord celui de découvrir une direction dans toute sa richesse et sa diversité. Au cours des prochains mois, je viendrai donc rencontrer chacun d'entre vous dans son service: ce sera le moment d'échanger sur votre quotidien, vos difficultés et vos attentes. Ces échanges pourront déboucher sur des évolutions après discussion entre les divisions et les services ainsi qu'avec vos représentants dans le cadre du dialogue social. Comme vous le voyez, c'est bien sûr une approche participative qui sera privilégiée, car la réussite est et ne peut être que collective».

Les faits :

Pour la deuxième fois, la direction a voulu imposer la tenue d'un CTL (le 4 juillet) le lendemain d'un CHS-CT. Nos élus ont donc demandé le report du CTL pour cause de difficultés pour préparer efficacement le CTL

dans la mesure où la CGT a des représentants communs dans les 2 instances et que des sujets importants, qui sont évoqués au CHS-CT, sont souvent également discutés en CTL. Nos élus réclamaient de pouvoir se réunir entre les 2 instances pour défendre utilement les agents en proposant le report du CTL au 10 ou 11 juillet.

La direction a refusé, invoquant l'impossibilité, si nous votions contre un point à l'ordre du jour (par exemple la mise en place de caisses communes ou la restructuration du service des domaines), de reconvoquer le CTL après le 14 juillet pour cause de congés, elle a donc proposé le mercredi 5 juillet, ce qui posait des problèmes de temps partiel pour nos élus.

Par courriel, nous avons donc réitéré notre demande à la direction qui a décidé de maintenir le CTL au 4 juillet. La CGT, en cohérence, n'a pas accepté l'oukase et ses élus ne s'y sont pas rendus.

Puis la direction a convoqué un CTL le 20 juillet, sans qu'il ne soit plus question de problèmes de calendrier liés aux congés et sans attendre la tenue du CHS-CT, pour avis sur les restructurations suivantes :

- **fermeture de la trésorerie de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine**, par fusion avec la trésorerie municipale et le service des impôts des particuliers de St-Malo,
- **fermeture de la trésorerie d'Allaire** (Morbihan) par fusion avec la trésorerie de Redon,
- **fermeture de celle de Janzé ou de Retiers**, par fusion des deux sur l'une des deux communes, restant à déterminer,
- **transfert de l'activité de gestion comptable et financière de l'hôpital de Janzé** de la trésorerie mixte de Janzé vers la trésorerie spécialisée SPL de Vitre collectivités,
- **fermeture de celle du Centre Hospitalier Guillaume Régnier**, par fusion avec celle du Centre Hospitalier Universitaire dans de nouveaux locaux à Pontchaillou,
- **transfert de l'activité « impôts » de la trésorerie d'Antrain**, par transfert au service des impôts des particuliers de Fougères.

Nous dénonçons cette précipitation concernant un sujet qui touche très fortement l'organisation des services, et

donc les conditions de travail des agents ainsi que l'exercice de nos missions de service public.

Lors de la CAPL de mutation des Inspecteurs, M. MILLE nous a répondu que leur propre calendrier était très contraint par la DG et qu'ils devaient renvoyer leur dossier à Bercy pour le 15/08...

Dans le même temps, des **fusions de secteurs** sont en cours dans les SIP de Rennes Nord et Est, alors qu'une telle réorganisation aurait dû également faire l'objet d'un avis du CHS-CT et du CTL, au même titre que les restructurations annoncées officiellement.

De même, lors de la CAPL de mutation des agents, la direction a annoncé avoir mis en place, suite au droit d'alerte du CHS-CT de novembre, un groupe de travail sur le **fonctionnement de l'accueil de Magenta**.

Ce qui ressort de celui-ci :

- réduction du volume d'agents à l'accueil, en resserrant l'effectif sur un "noyau dur" de collègues qui souhaitent vraiment travailler à l'accueil

- passage de 14 emplois actuels au tagerfip (avec un effectif réel actuel de 7 à 8 personnes) à 7 ou 8 emplois au tagerfip.

- passage donc d'une situation à 6 ou 7 emplois vacants à l'équilibre voire à un surnombre

- les postes actuellement non pourvus seraient reversés, réimplantés sur les 4 SIP rennais.

- en contrepartie les SIP s'engageront à venir aider l'accueil (tous les SIP) lorsque cela sera nécessaire

- pour clarifier cet "engagement" des SIP, un nouveau protocole est en cours d'écriture.

Toutes ces restructurations ne sont qu'un copié-collé des opérations de destruction massive du réseau DGFIP organisé dans tout le pays à vitesse accélérée, remettant en cause le service public et les conditions de travail des agents.

Quant à la méthode, c'est très clairement la déclinaison de la politique du nouveau gouvernement, dans la ligne des ordonnances votées en plein milieu de l'été. Nous assistons ainsi à un durcissement du dialogue social, dans un mépris institutionnalisé des instances et des élus.

La CGT Finances publiques 35 demande le retrait du plan de restructuration du directeur et s'adresse aux autres organisations syndicales du département pour que cette exigence soit portée dans l'unité auprès des agents.

Dans sa déclaration liminaire au Comité technique de réseau (CTR) du 6 juillet, la CGT Finances publiques a rappelé son opposition à toutes les restructurations qui affaiblissent la DGFIP et qui éloignent les usagers de notre administration.

Dès lors, elle vous appelle à vous mobiliser contre la fermeture des centres des Finances publiques. C'est déjà le cas dans beaucoup de sites.

Dès le 12 septembre, la CGT Finances publiques vous appelle à être en grève et dans les manifestations avec tous les salariés du privé et du public, pour défendre le code du travail, pour donner des moyens au service public et améliorer vos droits, vos garanties, votre rémunération et vos conditions de travail.